

Agenda 2030 Ville de Clisson

Pour l'Agenda 2030 la feuille de route a été de donner un cap plus clair et concis avec des enjeux de terrain, réalisables à court et moyen terme par les services municipaux.

Ainsi, dans la nouvelle version du programme de développement durable Agenda 2030 ne sont inscrits que des objectifs innovants, dont les compétences sont communales et non réglementaires.

Cela n'empêchera pas le travail de fond interservices avec les nombreux acteurs du territoire publics, associatifs comme privés pour continuer la transition écologique et faire de Clisson une ville durable. En parallèle de ses nouveaux objectifs, la Municipalité s'engage à garder et améliorer ce qui a été débuté sur le premier programme de développement durable.

L'Agenda 2030 se présente sous 3 nouveaux axes requalifiés avec les moyens d'actions à planifier pour 2030.

Pourquoi Agenda 2030 ?

L'ONU et ses 193 pays membres ont signé l'Agenda 21 Horizon 2030 en septembre 2015 qui se compose de 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Le but de l'Agenda 2030 est d'associer chaque action à au moins une thématique des ODD. Ces derniers sont une grille de lecture transversale et universelle, caractérisant tous les enjeux d'un développement durable des pays : justice sociale, paix, préservation des écosystème, prospérité économique et solidarité. **Les ODD sont la clé de voûte des stratégies supra-communal et sont représentés au moins une fois dans chaque axe du futur Agenda 2030 de Clisson.**



Mars 2023

Et demain?

Nouvel Axe 1 : Préserver la Biodiversité et ses habitats

10 ACTIONS pour 2030

- 1) Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel
- 2) Avoir un PLU ambitieux avec une TVB* et nocturne solide
- 3) Un chantier environnemental par an
- 4) Créer un nouveau sentier pédagogique "Biodiversité"
- 5) Créer un espace Biodiversité pédagogique pour les enfants
- 6) Accompagner CSMA a obtenir le Label "Territoire Engagé pour la Nature" et participer à la Fête de la Nature
- 7) Créer un écran végétal sur le futur parking des Ajoncs
- 8) En lien avec le CME, développer la ville "zéro Mégot" + Distribution de cendriers de poche
- 9) Favoriser la désartificialisation des sols à chaque opportunité
- 10) En lien avec le CME ; installer des filets aux déversoirs des eaux de pluies afin de préserver la Sèvre et la Moine



Tout en continuant les animations et le Concours des Jardins au Naturel

Tout en continuant à travailler avec les institutions qui gèrent les rivières et les milieux naturels humides



Tout en continuant à sensibiliser l'ensemble des acteurs locaux à la Biodiversité et préconisations architecturales

Tout en poursuivant la plantation de haies et l'opération "Une Naissance Un arbre"



Tout en continuant les animations et sorties Nature pour le grand public et les scolaires



Et demain?

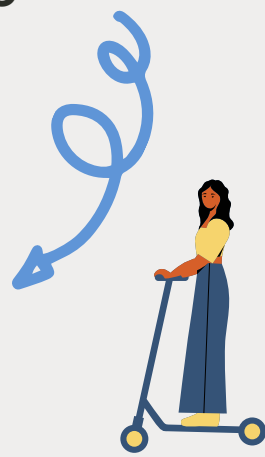
Nouvel Axe 2 : Mobilité et Énergie

8 ACTIONS pour 2030

- 1) Expérimenter un système d'autopartage de voitures
- 2) Participer avec CSMA aux développement de navettes
- 3) Créer des espaces de "stop" en sortie de ville pour favoriser le covoiturage de proximité
- 4) Créer une aide communale à la rénovation énergétique
- 5) Décliner le plan communal de sobriété énergétique
- 6) Intensifier la lutte contre les émissions lumineuses
- 7) Développer le dispositif " Savoir Rouler à Vélo"
- 8) Expérimenter un système communal de transport durable grand public pour se déplacer en centre-ville



Tout en continuant l'aide à l'achat de vélo et trottinette, et en promouvant les lignes vélobus/pédibus



Tout en continuant à participer au Défi Mobilité tous les ans

Tout en poursuivant le Plan Vélo Communal et confirmer le dispositif Clisson ville à 30 km/h



Poursuivre la rénovation des bâtiments publics les plus énergivores

Tout en continuant à soutenir les projets d'habitats participatifs



7 ENERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Et demain?

Nouvel Axe 3 : Éducation, Santé et Solidarité

10 ACTIONS pour 2030

- 1) Mettre en place des études et agir sur l'impact du bruit en ville
- 2) Passer les produits d'entretien des locaux municipaux au naturel et fait maison
- 3) Etre plus ambitieux que la loi Egalim et proposer 75 % de produits de qualité et durables, dont au moins 30 % de produits biologiques au restaurant scolaire
- 4) Mettre en place un partenariat avec un producteur local en maraîchage dans le village de la Haute Grange
- 5) Inciter les écoles vers des labels liés au développement durable
- 6) Créer un guide numérique pour les familles arrivant sur le territoire rassemblant toutes les informations nécessaires
- 7) Créer un guide numérique d'éco événements pour les associations et acteurs locaux
- 8) Acheter un vélo adapté aux PMR* et personnes porteuses de handicap pour la RJB* afin de permettre aux résidents et leurs familles de se déplacer
- 9) Faire des campagnes ciblées de mesure sur la pollution de l'air (CO2, particules fines, pesticides) ainsi que des campagnes de sensibilisation
- 10) Participer avec CSMA au développement d'un réseau ESS solide dans le vignoble



Tout en poursuivant le soutien actif au développement du handisport et sport adapté sur le territoire

Tout en continuant des campagnes annuelles de sensibilisation au radon



*PMR = Personne à Mobilité Réduite
*RJB = Résidence Jacques Bertrand
*ESS = Économie Sociale et Solidaire